

## Familles Rurales vous propose



### Des services

#### pour votre famille

- Garde d'enfants à domicile, baby sitting
- Soutien scolaire

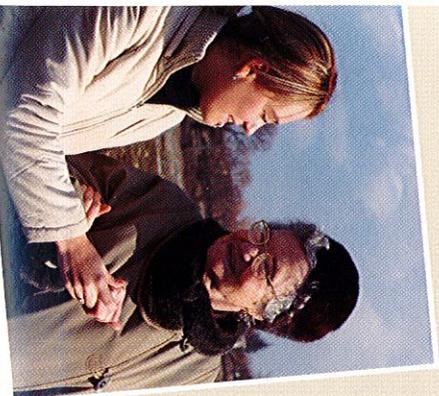
### Des services

#### pour votre maison

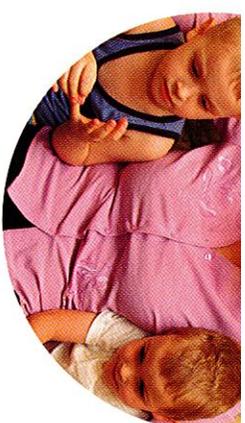
- Ménage
- Repassage
- Jardinage
- Petit bricolage

### Des services pour les personnes âgées et aux handicapés

- Assistance aux personnes (sauf soins médicaux)
- Garde malade
- Préparation et livraison de repas



- Livraison de courses
- Transport et accompagnement dans les promenades



## Notre engagement qualité

Selon vos besoins, nous vous proposons la personne qualifiée, adaptée à votre demande, la plus proche de chez vous.

Grâce à nos agréments, nous répondons à tous les besoins de la famille.

## On s'occupe de tout pour vous...

Dès votre appel, nous évaluons votre demande. Un devis vous est soumis. Si vous êtes d'accord, un contrat est établi.

Vous n'avez aucune formalité administrative à faire. Nous nous occupons de tout.

## Vos avantages !

Vous pouvez payer par chèque bancaire ou en CESU.

Dans tous les cas, vous bénéficiez d'avantages fiscaux :

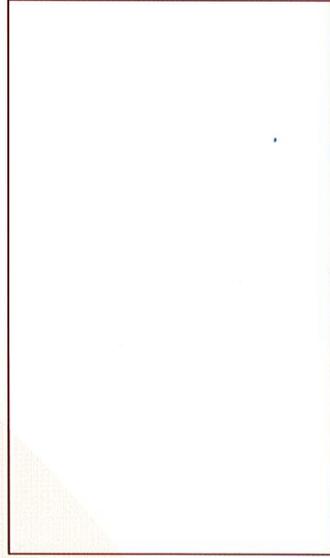
➤ **Une réduction d'impôt** : si vous êtes imposable, vous pourrez déduire jusqu'à 50 % des dépenses liées aux services à la personne (dans la limite du plafond fixe par la loi)

➤ **Un crédit d'impôt** : si vous êtes peu ou pas imposable, le Trésor Public vous remboursera jusqu'à 50 % de vos dépenses (pour les couples actifs ou en recherche d'emploi, dans la limite des plafonds fixés par la loi).

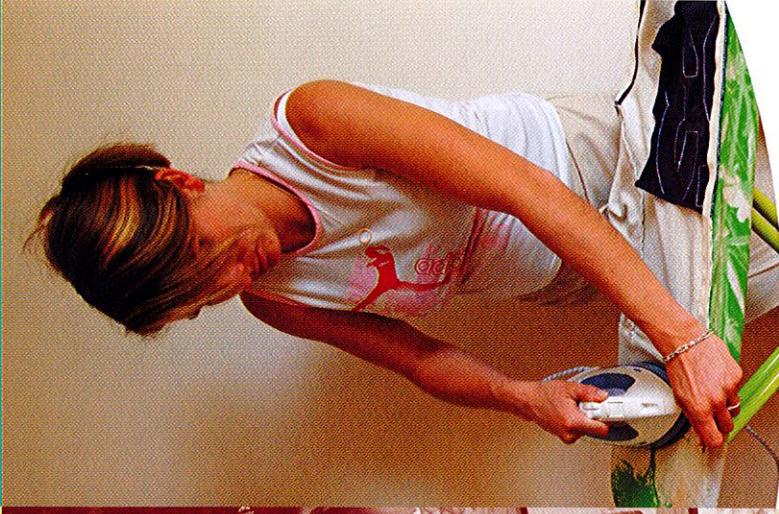
## Familles Rurales en chiffres

- 180 000** familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
- 3 000** associations locales
- 76** fédérations départementales
- 18** fédérations régionales

*En sollicitant nos services, vous créez de l'emploi en vous simplifiant la vie !*



## Vous avez besoin d'aide ou d'un service ?



*Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie.*

